

N° de catalogue 93-17

**RÉSULTATS DU TEST 3B DE L'EDTR :
AVOIRS ET DETTES (PATRIMOINE)**

Numéro de registration de produit 75F0002M

Octobre 1993

Sylvie Michaud, Division des méthodes d'enquêtes sociales

Maryanne Webber, Division des enquêtes-ménages

Heather Lathe, Division des enquêtes-ménages

La série de documents de recherche de l'EDTR est conçue en vue de communiquer les résultats des études ainsi que les décisions importantes ayant trait à l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu. Ils sont offerts en français et en anglais. Pour obtenir une description sommaire des documents disponibles ou un exemplaire de ces documents, communiquez avec Philip Giles, EDTR, par la poste à Édifice Jean-Talon, 11^e étage, section D8, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6; par INTERNET: GILES@STATCAN.CA; par téléphone au (613) 951-2891; ou par télécopieur au (613) 951-3253.

SOMMAIRE

En mai 1993, on a fait l'essai de questions sur le revenu et le patrimoine au cours d'un test de l'EDTR. Les questions portaient sur un nombre important de biens et de dettes dont on tient compte dans le calcul de la valeur nette du patrimoine. On étudie actuellement la possibilité d'inclure, d'ici un an ou deux, un ensemble de questions sur le patrimoine dans le panel de six ans de l'EDTR sur le travail et le revenu. Dans le test de 1993, on a par ailleurs posé trois questions sur les régimes de pension afin de déterminer s'il serait possible de recueillir des données sur la valeur des régimes de pension agréés, qui constituent un bien personnel important.

Dans ce rapport, nous analysons et évaluons les données fournies en réponse aux questions sur le patrimoine dans le test de 1993. La méthode retenue consiste essentiellement à examiner d'une part la cohérence interne des données et d'autre part la cohérence des données par rapport aux résultats auxquels on peut raisonnablement s'attendre (il existe peu de sources indépendantes de données comparables). Nous examinerons par ailleurs les limites des données transversales pouvant être produites sur le patrimoine dans le cadre de l'EDTR. Bien qu'il y ait eu une certaine sous-déclaration, les données semblent de bonne qualité, du point de vue de la cohérence interne. Nous concluons qu'il serait utile d'inclure des questions sur le patrimoine dans l'EDTR afin d'accroître le nombre d'analyses pouvant être faites à partir des résultats de cette enquête.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. Introduction	1
2. Limites des données transversales sur le patrimoine pouvant être produites au moyen de l'EDTR	3
3. Aperçu des questions sur le patrimoine	4
4. Évaluation des résultats de l'essai	7
4.1 Approche générale	7
4.2 Taux de réponse et interviews exploitables	9
4.3 Valeur nette	12
4.4 Profil avoir/dette	18
4.5 Certaines catégories de biens et de dettes	22
4.6 Valeur des régimes de pension : un cas particulier	27
4.7 Différences entre les données recueillies selon l'approche *carnet+ ou selon une autre méthode	31
5. Résumé et recommandations	34
6. Bibliographie	38

1. INTRODUCTION

Au moment de l'élaboration du contenu de l'EDTR, de nombreux chercheurs se sont montrés très intéressés par la collecte de données sur le patrimoine (avoir et dette). Des données sur le patrimoine constitueraient un complément très utile aux données de l'EDTR sur le revenu, ces dernières ne permettant pas à elles seules de brosseur un tableau complet du bien-être économique des familles. Le patrimoine qu'une famille a accumulé peut lui permettre de traverser des périodes difficiles, car la sécurité financière d'une famille est autant fonction de son avoir et de sa dette que de son niveau de revenu.

Voici quelques-unes des questions qui pourraient être étudiées à partir de données sur le patrimoine :

- ! Quelle incidence le patrimoine familial a-t-il sur la décision d'une personne de prendre ou non sa retraite?
- ! Quel effet le patrimoine a-t-il à court terme sur le succès d'une nouvelle entreprise?
- ! Comment le patrimoine influe-t-il sur le bien-être économique des retraités?
- ! Comment le patrimoine est-il divisé au moment d'un divorce?

Pour étudier ces questions, il faudrait que l'on dispose de données permettant aux chercheurs de classer les répondants selon la taille de leur patrimoine ou de déterminer à un microniveau les changements que subit leur patrimoine à la suite de certains événements (par exemple, perte d'emploi, divorce, lancement d'une nouvelle entreprise).

Toutefois, des données fiables sur l'avoir et la dette ne s'obtiennent pas si facilement) les connaissances du répondant et l'acuité de sa mémoire peuvent être moins bonnes que dans le cas des données sur le revenu. Il faut également tenir compte de diverses contraintes, notamment en ce qui concerne le plan d'échantillonnage (voir section 2). Enfin, le sujet est potentiellement beaucoup plus délicat que ne l'est le revenu, et il y a risque de compromettre la collaboration des enquêtés en ajoutant à l'enquête un module de questions sur le patrimoine.

Pour évaluer la qualité des données pouvant être recueillies et les réticences possibles des répondants, on a inclus un ensemble de questions sur le patrimoine dans l'essai sur le terrain de 1993 (test 3). Le but de ce rapport est d'évaluer la qualité des données recueillies et de présenter des recommandations.

Test 3

On a communiqué avec les ménages devant participer à l'essai en janvier 1993 pour une interview sur le travail (test 3 A), puis en mai pour une interview sur le revenu et le patrimoine (test 3 B).

Le test a été effectué dans deux régions très différentes sur le plan économique : Terre-Neuve et les grandes villes du sud de l'Ontario. L'échantillon pour cet essai comprenait 1 963 personnes faisant partie de 1 400 ménages. L'échantillon a été prélevé dans celui de l'Enquête sur la population active (EPA), c'est-à-dire parmi les ménages supprimés de l'échantillon de cette enquête en mai 1992.

La collecte de données sur le patrimoine n'était qu'un des nombreux objectifs de l'essai. Un des objectifs généraux de l'essai était de recueillir les données selon la méthode d'interview assistée par ordinateur (IAO). Dans le cadre de l'interview sur le revenu effectuée en mai, on a fait l'essai, outre des questions sur le patrimoine, d'un questionnaire et d'un guide intégrés.

Si des questions sur le patrimoine devaient être incluses dans l'EDTR, on n'effectuerait qu'une ou deux interviews sur ce sujet pendant toute la durée d'un panel. Cette approche est conforme à celle employée dans d'autres enquêtes longitudinales, par exemple la *Panel Study of Income Dynamics* (PSID) et la *Survey of Income and Program Participation* (SIPP), réalisées aux États-Unis.

2. LIMITES DES DONNÉES TRANSVERSALES SUR LE PATRIMOINE POUVANT ÊTRE PRODUITES AU MOYEN DE L'EDTR

L'intérêt que suscite la collecte de données sur le patrimoine dans le cadre de l'EDTR tient en partie au manque de données actuelles sur la richesse des Canadiens. La dernière enquête-ménage sur ce sujet a été réalisée en 1984 en tant que supplément de l'Enquête sur les finances des consommateurs. Toutefois, on ne prévoit pas que l'EDTR permettra de combler entièrement le besoin en données sur le patrimoine, du fait principalement que le nombre de questions pouvant être incluses sur ce sujet dans l'enquête est assez limité et que l'échantillon est relativement petit pour la production de données transversales.

L'expérience acquise dans d'autres enquêtes-ménages nous enseigne que les données transversales pouvant être produites au moyen de l'EDTR risquent d'être d'une utilité limitée. En voici les raisons.

- ! La distribution du patrimoine est très asymétrique, et les enquêtes-échantillons effectuées à partir d'une base aréolaire peuvent entraîner une très forte sous-représentation des unités de la partie droite de la courbe de distribution (voir Juster et Kuester).

- ! Dans une enquête longitudinale comme l'EDTR, il faut composer avec l'érosion de l'échantillon, problème qui peut compromettre la qualité des estimations de la variation nette du patrimoine (voir Juster et Kuester sur les effets).

- ! L'objectif premier de l'EDTR est de recueillir des données sur l'activité, le revenu et la situation des familles, et l'on ne peut y inclure un ensemble aussi détaillé de questions sur l'avoir et la dette que dans les enquêtes visant essentiellement à mesurer la richesse.

- ! Les interviews de l'EDTR se font par téléphone, et, pour réduire le coût de la collecte des données et le fardeau de réponse, on accepte la déclaration par personne interposée lorsque cette personne peut fournir l'information. Dans les enquêtes sur l'avoir et la dette, à cause de la complexité du contenu, la réponse par personne interposée n'est généralement pas acceptée.

3. APERÇU DES QUESTIONS SUR LE PATRIMOINE

L'essai comprenait 22 questions sur le patrimoine, et ces dernières suivaient 39 questions sur le revenu. Les données sur le patrimoine ont été recueillies pour toutes les personnes âgées de plus de 16 ans dans les ménages échantillonnés.

Sauf quelques différences de détail, l'ensemble de 22 questions inclus dans l'EDTR était très semblable à celui utilisé dans la *Panel Study of Income Dynamics (PSID)*. Toutefois, il était beaucoup moins complet que l'ensemble de questions posées dans l'enquête sur l'avoir et la dette réalisée par Statistique Canada en 1984. Une des raisons en est que l'on ne voulait pas compromettre la collecte des données sur le revenu, ces dernières étant jugées plus importantes.

Les questions sur le revenu et le patrimoine incluses dans l'essai étaient représentatives des questions que l'on prévoyait inclure dans l'enquête, à cette différence près : dans l'essai, on a voulu recueillir des données sur la valeur des régimes de pension auprès des répondants qui avaient travaillé durant l'année de référence. Les renseignements fournis par les répondants n'étaient pas suffisants pour calculer la valeur des régimes, mais ce n'était pas là l'objectif visé. Ce que l'on voulait déterminer, c'est s'il serait possible de recueillir ce genre de renseignements dans une enquête.

Biens communs

Pour les biens communs, on a demandé aux répondants de n'indiquer que leur propre part. Toutefois, certaines dettes et certains biens sont considérés comme une dette ou un bien familial. Dans ce cas, un membre de la famille pouvait déclarer en son nom le montant total de la dette ou du bien familial ou chacun des membres de la famille pouvait déclarer sa part du montant en question. Ici, le but n'était pas de déterminer *qui* dans la famille administrait les biens communs, mais de s'assurer que des données n'étaient pas oubliées ou déclarés deux fois.

Unité d'analyse et variable clé d'analyse

Étant donné que bon nombre des biens et des dettes sont partagés par les membres de la famille, la variable clé d'analyse est la *valeur nette+ du patrimoine familial. Toutefois, l'EDTR est une enquête longitudinale et, dans ce genre d'enquête, c'est souvent la personne qui sert d'unité d'analyse parce que la composition de la famille peut changer dans le temps. Les variables famille et ménage sont considérées comme des attributs de la personne. Par exemple, plutôt que d'étudier les *familles* riches, on examine les *personnes* dans les familles riches.

Pour chacune des questions sur l'avoir, la dette et le régime de pension, on a demandé au répondant d'indiquer par oui ou par non s'il en avait et, s'il répondait oui, d'indiquer un montant.

Avoir

- ! logement (propriétaires)
- ! autres biens immobiliers (maison de villégiature, terrains, propriétés locatives)
- ! automobiles, camions, camionnettes, motocyclettes, etc.
- ! bateaux, caravanes motorisées, roulettes, motoneiges, autres véhicules récréatifs
- ! ferme ou entreprise (valeur nette)
- ! comptes bancaires, RPG et autres modes d'épargne
- ! obligations d'épargne du Canada, bons du Trésor, autres obligations d'État
- ! fonds mutuels, actions et obligations
- ! REER
- ! REER collectif offert par l'employeur
- ! rentes
- ! FERR
- ! sommes dues par d'autres personnes (prêts, etc.)
- ! autres biens importants

Dette

- ! emprunt hypothécaire pour le logement du ménage
- ! emprunt hypothécaire pour d'autres biens immobiliers
- ! solde débiteur de comptes de cartes de crédit et de comptes d'achat à crédit, autres formes de crédit à la consommation
- ! prêts étudiants
- ! prêts personnels

Régimes de pension

- ! facteur d'équivalence (FE)
- ! cotisations à un régime de pension agréé durant l'année
- ! numéro d'agrément du ou des régimes de pension

4. ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE L'ESSAI

4.1 Approche générale

Dès le départ, plusieurs décisions ont été prises quant à la façon dont seraient évalués les résultats. Ces décisions sont présentées dans les paragraphes qui suivent.

Le ménage comme substitut de la famille

Pour les besoins de cette étude, les caractéristiques du ménage du répondant ont été substituées aux caractéristiques de la famille. Le calcul d'estimations relatives aux familles aurait été très long et n'aurait permis qu'une très légère amélioration des résultats, 97 % des ménages échantillonnés étant constitués d'une seule famille

économique. (Les variables ayant trait à la famille seront disponibles dans tous les fichiers de microdonnées à grande diffusion.)

Pas de comparaison avec d'autres sources de données

Il y a deux raisons pour lesquelles nous ne comparons pas les résultats de l'essai à des données repères indépendantes. Premièrement, l'échantillon étant très petit et non représentatif à l'échelle nationale, les données se prêtent mal à des comparaisons avec des données d'autres sources. Deuxièmement, même au niveau national, il existe très peu de données repères pouvant être utilisées.

Comment évaluer les résultats?

Ne disposant pas de données repères actuelles, nous avons choisi d'effectuer un contrôle pour déterminer si les chiffres sur la valeur nette du patrimoine étaient conformes à la raison, c'est-à-dire s'ils correspondaient à des données auxquelles on pouvait raisonnablement s'attendre.

Les comparaisons effectuées en utilisant d'autres variables de l'essai devraient mettre en évidence les différences auxquelles on s'attend en ce qui concerne la richesse relative des ménages. Dans les sections qui suivent, plusieurs variables sont croisées avec le patrimoine. Par exemple, la comparaison de la valeur nette du patrimoine des familles dans le sud de l'Ontario et dans la province de Terre-Neuve devrait révéler que les résidents du sud de l'Ontario ont un patrimoine, un avoir et une dette supérieurs à ceux de Terre-Neuve (en Ontario, les logements coûtent plus cher, les salaires sont plus élevés, etc.).

Il est raisonnable de penser que les personnes qui déclarent certaines sources de revenu devraient posséder l'élément d'actif correspondant (par exemple, revenu d'un FERR et possession d'un FERR). Les personnes ayant un revenu élevé ont probablement dans l'ensemble une valeur nette supérieure à celle des autres.

Pour la plupart des résultats, nous donnons la moyenne et la médiane. La médiane est peut-être une meilleure mesure que la moyenne à cause de la sous-représentation prévue des ménages ayant un patrimoine ou un revenu très importants.

Données de l'essai non pondérées

Les résultats de l'essai n'ont pas été pondérés parce que, dans cette évaluation, nous n'avons pas prévu de les comparer à des données d'autres sources. Il n'est pas nécessaire de pondérer des données pour en vérifier la cohérence interne.

4.2 Taux de réponse et interviews exploitables

Taux de réponse global

Le taux de réponse dans le test 3 pour l'interview sur le revenu et le patrimoine a été de 67 % (ce taux comprend les réponses partielles pour soit la composante revenu, soit la composante patrimoine). Le taux de réponse pour Terre-Neuve était de 76 % et pour Toronto, de 62 %.

Ces taux sont faibles. Heureusement, le taux de réponse à l'échelle nationale pour l'interview sur le revenu effectuée en mai 1994 était beaucoup plus élevé : 80 %. Toutefois, comme plusieurs raisons peuvent expliquer le faible taux de réponse obtenu pour l'essai de 1993, il est difficile de savoir dans quelle mesure le fort taux de réponse enregistré en 1994 peut être attribué à l'absence de questions sur le patrimoine. Voici quelques-unes des causes possibles du faible taux de réponse enregistré pour l'essai :

- ! Le fardeau de réponse pour l'essai de 1993 était plus lourd que pour l'enquête de 1994 à cause de différences au chapitre de la sélection de l'échantillon. Les répondants interrogés dans le cadre de l'essai avaient

participé pendant six mois à l'Enquête sur la population active et, pendant cette période, ils avaient participé à un nombre plus important de suppléments, notamment à l'Enquête sur les finances des consommateurs de 1992. Il se peut que le fait que les deux enquêtes aient porté sur des sujets semblables ait dérangé les répondants.

! L'interview sur le revenu et le patrimoine était longue, et plus longue encore si le répondant n'avait pas préalablement rempli son *carnet+. Souvent, plutôt que d'interviewer un répondant qui n'avait pas rempli son carnet, l'intervieweur lui demandait de le remplir et convenait avec lui du moment où il le rappellerait pour l'interview. Par cette pratique, les intervieweurs peuvent, bien qu'involontairement, avoir fait grimper la non-réponse.

! Au moment de l'essai, l'IAO était encore toute nouvelle et pour les intervieweurs et pour les concepteurs des applications. Diverses difficultés techniques peuvent avoir empêché les intervieweurs de mettre à contribution les dons de persuasion qu'on leur connaît. Par ailleurs, le taux de réponse dans une essai est habituellement inférieur au taux dans une *vraie+ enquête.

Outre l'effet négatif que les facteurs ci-dessus peuvent avoir eu sur la réponse, nous estimons que le nombre de questions (61 en tout) était trop élevé et a presque très certainement contribué à la non-réponse. En 1994, non seulement les questions sur le patrimoine ont-elles été supprimées, mais le nombre de questions sur le revenu a été réduit de 39 à 27.

Interviews exploitables

Le patrimoine d'un ménage ne peut être évalué que si tous les membres du ménage fournissent des réponses justes et exactes aux questions sur l'avoir et la dette.

Aussi, dans cette étude, seuls les ménages ayant fourni des données complètes ont été pris en compte. Ont été exclus les ménages dans lesquels des personnes ont refusé ou ont été incapables de répondre à une question, que ce soit en leur nom propre ou au nom d'un autre membre du ménage.

Tableau 1 Taux de réponse aux questions sur le patrimoine et existence de données permettant de calculer la valeur nette

	Avoir	Dette	Avoir et dette	Données permettant de calculer la valeur nette des personnes	Données permettant de calculer la valeur nette du ménage
Ensemble des personnes dans l'échantillon	1 963 100 %	1 963 100 %	1 963 100 %	Non	Non
Ensemble des répondants ayant fourni des renseignements complets	1 694 86,3 %	1 846 94,0 %	1 616 82,3 %	Oui	Non
Répondants dans les ménages ayant fourni des renseignements complets	1 615 82,3 %	1 754 89,4 %	1 537 78,3 %	Oui	Oui

Le tableau 1 montre pour quelle partie de l'échantillon on peut calculer l'avoir, la dette et la valeur nette des personnes d'une part et la valeur nette de l'ensemble du ménage d'autre part. Sur les 1 963 personnes échantillonnées, 1 616 (82,3 %) ont, semble-t-il, fourni des données complètes sur leur avoir et leur dette, ce qui nous a permis de calculer la valeur nette de chacune. De ce nombre, 1 537 faisaient partie

d'un ménage pour lequel des données complètes ont pu être recueillies, ce qui nous a permis de calculer la valeur nette du ménage.

Les autres tableaux présentés dans cette étude portent essentiellement sur les 1 537 personnes (690 à Terre-Neuve et 847 en Ontario) dans les 791 ménages pour lesquels des données complètes ont été recueillies.

4.3 Valeur nette

Pour ce qui est des ordres de grandeur, la précision des données sur la valeur nette dépend de la qualité des données fournies pour tous les postes relatifs à l'avoir et à la dette. En l'absence d'une autre source de données sur laquelle fonder des comparaisons, nous ne pouvons vérifier directement les chiffres obtenus pour la valeur nette. Par contre, nous pouvons déterminer si, en termes relatifs, les chiffres sont conformes à la raison. Plusieurs tableaux dans cette section nous permettent de vérifier certaines propositions que nous considérons raisonnables :

- ! La valeur nette est positive pour la majorité des ménages (tableau 2).

- ! La valeur nette augmente normalement avec le nombre de personnes dans le ménage, en particulier avec le nombre d'adultes (tableau 3).

- ! Les ménages dans lesquels certains membres sont en âge d'avoir pris leur retraite ont généralement un patrimoine plus important. Par rapport aux jeunes, les personnes âgées auront eu plus de temps pour accumuler du patrimoine et en ont peut-être davantage besoin pour vivre (tableau 4).

- ! La valeur nette des personnes échantillonnées est plus élevée en Ontario qu'à Terre-Neuve, en particulier parce que l'échantillon pour l'Ontario a été prélevé dans les centres urbains du sud de la province (tableau 5).

- ! Il y a corrélation positive entre le revenu et la valeur du patrimoine (tableau 6).

Dans le tableau 2, les données sur la valeur nette du patrimoine du ménage pour les 1 537 personnes retenues dans cette étude sont ventilées par tranches. La valeur nette est effectivement positive pour la majorité des personnes (84,3 %).

Tableau 2 Répartition des personnes selon la valeur nette du ménage

	Valeur nette du ménage	
	Personnes	%
Négative	129	8,4
Nulle	112	7,3
1 \$ -- 9 999 \$	224	14,6
10 000 \$ -- 24 999 \$	158	10,3
25 000 \$ -- 49 999 \$	251	16,3
50 000 \$ -- 99 999 \$	303	19,7
100 000 \$ +	360	23,4
Total	1 537	100,0
Valeur nette moyenne des ménages	69 179 \$	
Valeur nette médiane des ménages	40 000 \$	

Le tableau 3 permet de voir que la valeur nette moyenne des ménages croît avec le nombre d'adultes de 21 ans et plus dans le ménage. Bien que, dans l'enquête, on définisse les adultes comme étant les personnes de 15 ans et plus, nous avons décidé, ici, de considérer comme adultes les personnes âgées de 21 ans et plus, parce que la plupart des adolescents n'auront vraisemblablement pas eu assez de temps pour accumuler de l'avoir ou des dettes considérables. Le fait que la moyenne et la médiane soient faibles pour les ménages ne comptant aucun membre de plus de 21 ans montre clairement le bien-fondé de cette supposition.

Tableau 3 Répartition des personnes selon la valeur nette médiane des ménages et valeur nette moyenne des ménages et suivant le nombre de personnes de 21 ans et plus dans le ménage

	Nombre de personnes de 21 ans et plus dans le ménage				
	0	1	2	3	4 ou plus
Observations (personnes)	19	322	885	220	91
Valeur nette moyenne des ménages	1 004 \$	37 114 \$	70 912 \$	80 067 \$	153 690 \$
Valeur nette médiane des ménages	0 \$	14 500 \$	43 000 \$	60 022 \$	92 400 \$

Le tableau 4 donne la valeur nette du patrimoine du ménage des personnes échantillonnées selon la présence dans le ménage de personnes de 65 ans et plus. Dans l'ensemble, les résultats montrent une plus grande inégalité dans la répartition du patrimoine parmi les ménages où il y a des personnes âgées que parmi ceux où il n'y en a pas.

Tableau 4 Répartition des personnes selon la valeur nette du ménage et selon le nombre de personnes de 65 ans et plus dans le ménage

	Nombre de personnes de 65 ans et plus dans le ménage	
	Aucune	Une ou plus
Négative	119 9,1 %	10 3,8 %
Nulle	81 6,2%	31 15,2 %
1 \$ -- 9 999 \$	200 15,4 %	24 17,1 %
10 000 \$ -- 24 999 \$	135 10,4 %	23 9,5 %
25 000 \$-- 49 999 \$	218 17,0 %	33 9,5 %
50 000 \$ -- 99 999 \$	262 20,4 %	41 11,4 %
100 000 \$ +	286 22,0 %	74 33,3 %
Total	1 301 100 %	236 100 %
Valeur nette moyenne des ménages	67 418 \$	78 906 \$
Valeur nette médiane des ménages	38 600 \$	48 900 \$

! Pour 33 % environ des personnes dans les ménages comptant au moins une personne de 65 ans et plus, la valeur nette du ménage était de 100 000 \$ ou plus. Le pourcentage correspondant était de 22 % pour les personnes vivant dans les ménages ne comptant pas de personnes âgées. Une proportion plus importante de personnes vivant dans un ménage ne comptant pas de personnes âgées était concentrée dans la tranche intermédiaire : pour 48 % environ des personnes dans les ménages ne comptant pas de personnes âgées, la valeur nette du ménage se situait entre 10 000 \$ et un peu moins de 100 000 \$, comparativement à une proportion

de 20 % pour les personnes dans les ménages comptant au moins une personne âgée.

- ! Pour une proportion beaucoup plus importante de personnes dans les ménages comptant au moins une personne âgée de 65 ans et plus que dans les ménages n'en comptant pas, la valeur nette du ménage était nulle; les proportions étaient de 15 et 6 % respectivement. (Le tableau 7 permet de voir que, dans la plupart de ces cas, la valeur nette nulle est attribuable au fait que le ménage n'a ni avoir ni dette, plutôt qu'un avoir égal à la dette). La proportion de personnes ayant une valeur négative est moindre.

Dans le tableau 5, nous présentons séparément pour Terre-Neuve et pour le sud de l'Ontario les données présentées ensemble dans le tableau 2. Les résultats révèlent un plus grande inégalité dans la répartition du patrimoine dans le sud de l'Ontario qu'à Terre-Neuve.

- ! Les personnes dans les ménages dont la valeur nette dépassait 50 000 \$ étaient relativement plus nombreuses en Ontario (49 % des répondants) qu'à Terre-Neuve (37 %).
- ! Toutefois, les personnes dans les ménages ayant une valeur nette négative étaient proportionnellement plus nombreuses en Ontario (10 %) qu'à Terre-Neuve (6 %). La proportion de personnes dans les ménages ayant une valeur nette nulle était à peu près la même dans les deux régions. La proportion de personnes dans les ménages dont la valeur nette se situait entre 0 \$ et 10 000 \$ était supérieure dans le sud de l'Ontario qu'à Terre-Neuve (17 et 12 % respectivement).

- ! Dans la tranche de patrimoine intermédiaire (de 10 000 \$ à 50 000 \$), on trouvait 18 % seulement des répondants ontariens et 38 % des répondants terre-neuviens.

Tableau 5 Répartition des personnes selon la valeur nette du ménage et selon le bureau régional

	Bureau régional			
	St-John's (T.-N.)		Toronto (Ont.)	
Négative	41	5,9 %	88	10,4 %
Nulle	53	7,7 %	59	7,0 %
1 \$ -- 9 999 \$	84	12,2 %	140	16,5 %
10 000 \$ -- 24 999 \$	71	10,7 %	87	10,3 %
25 000 \$ -- 49 999 \$	189	27,4 %	62	7,3 %
50 000 \$ -- 99 999 \$	175	25,4 %	128	15,1 %
100 000 \$ +	77	11,2 %	283	33,4 %
Total	690	100 %	847	100 %
Valeur nette moyenne des ménages	54 455 \$		81 174 \$	
Valeur nette médiane des ménages	37 800 \$		46 439 \$	

Dans le tableau 6, on examine la valeur nette du patrimoine du ménage en fonction du revenu du ménage. On s'attendrait que les ménages affichant des revenus élevés aient également un patrimoine important. C'est effectivement ce que montrent les résultats.

Il est possible de faire une comparaison approximative des taux d'augmentation du revenu moyen des ménages et de la valeur nette moyenne des ménages. Par exemple, lorsque le revenu double (et passe, disons, de la tranche 10 001 \$ - 25 000 \$ à la tranche 25 001 \$ - 50 000 \$), la valeur nette augmente-t-elle d'autant, de plus ou de moins? On pense généralement que la valeur nette augmente plus rapidement que le revenu. Pourtant, lorsqu'on examine les valeurs moyennes obtenues dans l'essai, c'est l'inverse que l'on observe, mais non lorsque l'on considère les valeurs médianes (si l'on excepte le passage de la troisième à la quatrième tranche de revenu). Cela tient probablement à une sous-déclaration de l'avoir dans les catégories des ménages les plus riches.

Tableau 6 Valeur nette moyenne et valeur nette médiane des ménages, selon le revenu du ménage

Valeur nette du ménage	Revenu du ménage				
	1 \$- 10 000 \$	10 001 \$- 25 000 \$	25 001 \$- 50 000 \$	50 001 \$- 100 000 \$	100 001 \$+
Observations (personnes)	79	323	464	529	97
Valeur nette moyenne des ménages	20 165	35 795	52 525	96 170	167 843
Valeur nette médiane des ménages	1 200	13 600	35 000	61 700	155 740

4.4 Profil avoir/dette

Dans cette section, nous examinons l'avoir et la dette des personnes échantillonnées.

Le tableau 7a donne la répartition des personnes selon l'avoir du ménage d'une part et selon sa dette d'autre part. De façon générale, la répartition semble raisonnable.

- ! Une proportion importante de personnes (37 %) faisaient partie d'un ménage ayant un avoir supérieur à 100 000 \$.

- ! Une proportion importante de personnes (26 %) avaient une dette non nulle de moins de 10 000 \$. Trente pour cent avaient une dette nulle. Ce dernier pourcentage semble très élevé. Toutefois, la proportion de personnes ayant un avoir nul était beaucoup moins importante : 9 % environ (le tableau 7a contient la répartition et est suivi d'une analyse).

Tableau 7a Répartition des personnes selon l'avoir et la dette du ménage

	Avoir du ménage		Dette du ménage	
	Personnes	%	Personnes	%
Nuls	143	9,3	459	29,9
1 \$ -- 9 999 \$	234	15,2	406	26,4
10 000 \$ -- 24 999 \$	125	8,1	249	16,2
25 000 \$ -- 49 999 \$	202	13,1	128	8,3
50 000 \$ -- 99 999 \$	266	17,3	193	12,6
100 000 \$ +	567	36,9	102	6,6
Total	1 537	100,0	1 537	100,0
Dette-avoir moyens des ménages	94 420 \$		25 242 \$	
Dette-avoir médians des ménages	61 000 \$		5 349 \$	

Le tableau 7b présente la répartition des personnes selon l'avoir et la dette du ménage, après croisement des deux variables. La diagonale représente les cas où l'avoir du ménage se situe dans le même intervalle que la dette. Les cas où l'avoir du ménage est supérieur à la dette figurent sous de la diagonale et ceux où la dette du ménage est supérieure à l'avoir, au-dessus de celle-ci.

Tableau 7b Répartition des personnes selon l'avoir et la dette du ménage

Avoir du ménage	Dette du ménage					
	0	1 \$ - 9 999 \$	1 000 \$- 24 999 \$	25 000 \$- 49 999 \$	50 000 \$- 99 999 \$	100 000 \$ +
0	109 7,1 %	32 2,1 %	- -	- -	- -	- -
1 \$ - 9 999 \$	83 5,4 %	123 8,0 %	24 1,2 %	4 0,3 %	- -	- -
10 000 \$- 24 999 \$	41 2,7 %	51 3,3 %	29 1,9 %	- -	- -	- -
25 000 \$- 49 999 \$	80 5,2 %	66 4,3 %	43 2,8 %	10 0,7 %	3 0,2 %	- -
50 000 \$- 99 999 \$	64 4,2 %	62 4,0 %	70 4,6 %	34 2,2 %	36 2,3 %	- -
100 000 \$+	82 5,3 %	72 4,7 %	81 5,3 %	78 5,1 %	154 10,0 %	100 6,5 %

! Comme on pouvait s'y attendre, la majorité des personnes ont un avoir supérieur à leur dette (la valeur nette correspond exactement à la différence entre l'avoir et la dette). Parmi les 1 537 répondants échantillonnés, 70 %

étaient sous la diagonale. Dix-neuf pour cent des répondants avaient un avoir et une dette qui se situaient dans le même intervalle, en excluant les dettes et avoirs nuls. Très peu de répondants étaient au-dessus de la diagonale.

- ! Beaucoup de familles qui ont une dette importante ont par ailleurs un avoir considérable. Sur l'ensemble des personnes dans les ménages ayant un avoir supérieur à 100 000 \$, 45 % faisaient partie d'un ménage ayant une dette de 50 000 \$ ou plus. Toutefois, 14 % des répondants dans les ménages ayant des avoir de 100 000 \$ ou plus n'avaient pas de dette du tout, ce qui constitue un profil de richesse bien différent.

- ! Une proportion importante (8 %) des personnes étaient dans un ménage ayant un avoir et une dette peu élevés. Ce résultat est raisonnable si l'on considère que les familles qui ont un avoir peu important ont habituellement une dette peu élevée (en outre, ce résultat englobe une gamme étendue de ratios avoirs-dettes).

- ! Dans le tableau 2, nous avons vu que 112 (7,3 %) répondants avaient une valeur nette nulle. Le tableau 7 montre que la quasi-totalité de ces répondants (109) faisaient partie de ménages n'ayant déclaré ni avoir ni dette (pour trois ménages seulement, le montant de l'avoir et celui de la dette étaient positifs et égaux). Bien qu'il puisse exister des ménages n'ayant pas d'avoir, on est porté à croire que, chez les répondants ayant déclaré ni avoir ni dette, il y a eu *non-réponse déguisée*.

- ! Les personnes dans les ménages ayant une dette nulle étaient assez uniformément réparties entre les tranches d'avoir : entre 3 et 5 % de l'échantillon étudié se classait dans chacune des tranches d'avoir non nul.

L'uniformité de cette répartition autorise à penser que la proportion élevée (30 %) des ménages ayant une dette nulle (voir le tableau précédent) est fiable, en faisant abstraction peut-être des 7 % des ménages ayant une dette et un avoir nuls. S'il y a eu non-réponse déguisée aux questions sur la dette, cette non-réponse est au moins assez uniformément répartie entre les tranches d'avoir, si l'on excepte les ménages n'ayant pas d'avoir.

4.5 Certaines catégories de biens et de dettes

Dans cette section, nous continuons notre examen des résultats pour en évaluer la cohérence. Bien que les données pour le calcul des fréquences, des moyennes et des médianes aient été recueillies séparément pour chacune des catégories de biens et de dettes, leur évaluation pose des difficultés. Ces difficultés tiennent à la méthode de collecte employée, les données n'ayant, à proprement parler, été recueillies ni au niveau de l'individu ni au niveau de la famille (ménage). L'objectif visé était de recueillir des données fiables au niveau de la famille qui pourraient être utilisées comme attributs de la personne. Dans l'essai de l'EDTR, les répondants pouvaient fournir des données sur l'avoir et la dette de la façon qui leur convenait le mieux : individuellement (chaque membre du ménage déclarant une partie de l'avoir et/ou de la dette) ou collectivement (un seul membre du ménage déclarait le montant total de l'avoir et de la dette du ménage). Cela dit, nous allons quand même examiner certaines catégories dans cette section.

Les tableaux 8 à 11 contiennent les données sur les biens immobiliers (logement du ménage et autres). Dans les ménages où les répondants ont chacun déclaré une part d'un bien, ces parts ont été additionnées pour que l'on n'ait qu'une seule valeur (par exemple, pour le calcul des moyennes et des médianes). Une proportion beaucoup plus élevée de personnes vivaient dans un logement appartenant au ménage à Terre-Neuve que dans le sud de l'Ontario (tableau 8). Et comme on

pouvait s'y attendre, les valeurs moyenne et médiane du logement étaient beaucoup plus élevées en Ontario.

Tableau 8 Valeur nette du logement, selon la région

	Bureau régional			
	St-John's (total 690)		Toronto (total 847)	
Valeur déclarée	540 personnes	78,3 %	516 personnes	60,9 %
Valeur moyenne	59 252 \$		150 904 \$	
Valeur médiane	50 000 \$		140 000 \$	

Nota : Les valeurs moyenne et médiane ne tiennent pas compte de 6 personnes ayant déclaré une hypothèque, mais non la valeur nette du logement.

Tableau 9 Montant de l'hypothèque et rapport hypothèque/valeur nette du logement pour les personnes dans les ménages ayant déclaré la valeur nette du logement, selon la région

	Bureau régional			
	St-John's		Toronto	
Montant de l'hypothèque déclaré	147 personnes	27,2 %	324 personnes	62,8 %
Moyenne	29 002 \$		71 388 \$	
Médiane	24 000 \$		70 000 \$	
Rapport hypothèque/valeur nette moyen	0,88		0,69	
Rapport hypothèque/valeur nette médian	1,00		0,78	

La valeur médiane de l'hypothèque correspondait à la moitié environ de la valeur médiane du logement dans l'une et l'autre des régions ayant pris part à l'essai (tableau 9). Il n'en est pas de même pour ce qui est du rapport moyen de l'hypothèque à la valeur réelle du logement. Cette différence, et le fait que tant le rapport moyen que le rapport médian de l'hypothèque à la valeur nette du logement sont bien supérieurs à une demie, signifient que les propriétaires de logements de grande valeur ont dans l'ensemble un rapport hypothèque/valeur nette plus bas que les propriétaires de logements de moindre valeur. Il est raisonnable de penser qu'une proportion élevée de propriétaires de logements de moindre valeur ont purgé leur hypothèque. À Terre-Neuve, un rapport médian hypothèque/valeur nette du logement de 1,0 signifie que plus de 50 % de l'hypothèque a été purgée.

Tableau 10 Valeur des autres biens immobiliers, selon la région

	Bureau régional			
	St-John's		Toronto	
Autres biens immobiliers déclarés	93 personnes	13,5 %	95 personnes	11,2 %
Valeur moyenne	44 172 \$		125 388 \$	
Médiane	30 000 \$		120 000 \$	

Nota : Les valeurs moyenne et médiane ne tiennent pas compte de 2 personnes ayant déclaré une hypothèque, mais non la valeur nette des biens immobiliers.

Par rapport à la valeur du logement, les valeurs déclarées par les répondants pour les autres biens immobiliers étaient dans l'ensemble moins élevées. Pour les autres biens immobiliers, il continue d'y avoir un écart entre les deux régions, mais il n'est pas aussi considérable que dans le cas du logement du ménage. Comme on pouvait s'y attendre, l'hypothèque pour les autres biens immobiliers n'était pas aussi élevée que dans le cas du logement du ménage.

Tableau 11 Valeur des autres biens immobiliers et rapport hypothèque/valeur nette des autres biens immobiliers pour les personnes dans les ménages ayant déclaré d'autres biens immobiliers, selon la région

	Bureau régional	
	St-John's	Toronto
Montant de l'hypothèque déclarée	13 personnes 14,0 %	57 personnes 53,7 %
Moyenne	42 231 \$	71 688 \$
Médiane	55 000 \$	64 000 \$
Rapport hypothèque/valeur nette moyen	0,95	0,70
Rapport hypothèque/valeur nette médian	1,00	0,88

On peut raisonnablement s'attendre que les répondants ayant indiqué des revenus de placements aient fait des placements quelconques. Le tableau 12 indique, pour les personnes échantillonnées, le revenu de placements du ménage selon la valeur nette du ménage. Soixante-sept pour cent seulement des 1 537 répondants étaient dans un ménage ayant un revenu de placements de 2 000 \$ ou plus. Les refus et les réponses *Ne sait pas+ aux questions sur les revenus de placements étaient assez rares dans l'ensemble, mais relativement plus fréquents parmi les ménages ayant une valeur nette élevée. Pour chaque tranche de revenu de placements, plus de 35 % des personnes interrogées étaient dans un ménage ayant une valeur nette de 100 000 \$ ou plus. Les autres personnes ayant un revenu de placements étaient également concentrées dans les ménages ayant une valeur nette élevée. Ces résultats paraissent raisonnables.

Tableau 12. Répartition des personnes selon la valeur nette et le revenu de placements du ménage

Revenu de placements du ménage	Valeur nette du ménage							Total
	Négative	Nulle	1 \$- 10 000 \$	10 000 \$- 24 999 \$	25 000 \$- 49 999 \$	50 000 \$- 99 999 \$	100 000 \$ +	
1 \$- 999 \$	20 5,1	8 2,0 %	28 7,1 %	47 11,9 %	47 11,9 %	97 24,6 %	148 37,5 %	100 %
1000 \$- 1 999 \$	3 3,5 %	- -	- -	4 4,7 %	8 9,4 %	10 11,8 %	59 69,4 %	100 %
2 000 \$ +	0 0,0 %	3 4,5 %	0 0,0 %	3 4,5 %	10 14,9 %	12 17,9 %	39 58,2 %	100 %

Dans les tableaux 13 et 14, on examine plus particulièrement les revenus provenant de rentes et d'un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR). Encore une fois, la logique voudrait que les personnes qui tirent un revenu de telles sources déclarent des actifs en conséquence. Dans ces deux tableaux, pour accroître la taille de la population étudiée, nous avons inclus certaines personnes qui n'avaient pas répondu à toutes les questions sur le patrimoine, mais qui avaient répondu aux questions sur les FERR et les rentes.

Tableau 13 Ménages possédant un ou des FERR et touchant un revenu provenant d'un FERR

Revenu d'un FERR	FERR	
	Aucun	Au moins 1 FERR
Aucun	1 843	1
Certains revenus	9	3

Comme on peut le voir dans le tableau 13, presque tous les répondants (99,5 %) faisaient partie de ménages n'ayant déclaré ni FERR ni revenu de FERR. Et même chez les 9 personnes ayant déclaré un revenu de FERR, 75 % ont indiqué ne pas

posséder de FERR dans la partie de l'interview qui portait sur le patrimoine. Neuf répondants ont indiqué ne pas avoir de revenu de FERR et ne pas savoir s'ils possédaient un FERR ou non. On peut probablement supposer que ces répondants n'avaient pas de FERR.

Comme le montre le tableau 14, la situation est semblable dans le cas des rentes. Quatre personnes ont déclaré un revenu sous forme de rente, mais elles étaient incapables d'indiquer le montant du capital constitutif. Neuf personnes ont indiqué ne pas toucher de rente et ne pas savoir si elles avaient fait un placement qui leur donnerait droit à une rente. On peut donc supposer que ce genre de placement ne figurait pas parmi l'avoir de ces personnes.

Dans l'ensemble, la fréquence de FERR ou de rentes était très basse. La fréquence du revenu provenant de ces sources peut être basse également.

Tableau 14 Revenu sous forme de rente et capital constitutif, au niveau du ménage

Revenu sous forme de rente	Capital constitutif	
	Aucun	Capital constitutif
Aucun	1,841	5
Revenu déclaré	10	1

4.6 Valeur des régimes de pension : un cas particulier

Pour la plupart des gens, l'élément d'actif le plus important est le montant du capital investi et des intérêts accumulés dans le régime de pension offert par leur employeur actuel et, éventuellement par leurs anciens employeurs. Pourtant, la plupart des gens ne savent pas à combien s'établit ce montant. Pour qu'un

répondant puisse indiquer le montant accumulé dans un régime de pension, il faut qu'il ait un relevé de son employeur. À défaut d'un tel relevé, le répondant doit examiner tous les feuillets T4 délivrés pour chacun des emplois dans lesquels il a bénéficié d'un régime de retraite d'employeur, mais cela ne lui permet peut-être pas de déterminer le montant des cotisations patronales ni le montant des intérêts accumulés. Il est impossible de faire ce calcul sans connaître le genre de régime dont il s'agit.

Une autre possibilité consisterait à demander au répondant le numéro d'agrément de son régime et de coupler ce numéro au numéro correspondant dans le fichier contenant les données sur les régimes d'employeurs. En se fondant sur le nombre d'années de service du répondant, on pourrait estimer le montant accumulé dans son ou ses régimes de pension.

À la lumière de ce qui précède, il a été décidé, dans le test 3, de demander aux répondants de fournir les renseignements suivants : facteur d'équivalence (ligne 206 de la formule T1), cotisations à un régime de pension agréé durant l'année précédente (ligne 207 de la formule T1) et numéro d'agrément du ou des régimes (case 50 du feuillet T4). Le numéro d'agrément du ou des régimes a été couplé au numéro correspondant dans le fichier des régimes d'employeurs.

Un peu plus de la moitié des répondants (54 %) ont affirmé avoir touché un salaire ou un traitement dans l'année précédant l'essai. La proportion des répondants ayant touché un salaire ou un traitement et ayant répondu *oui+ à chacune des trois questions posées était de 15 % environ dans chaque cas. Les données publiées à partir d'autres sources indiquent que la proportion de Canadiens touchant un salaire ou un traitement et ayant un régime de pension est de 48 % environ (Statistique Canada, *Les Régimes de pension au Canada*, le 1^{er} janvier 1993). Les

résultats de l'essai semblent donc très bas, même en tenant compte du plan d'échantillonnage.

Sur les 152 répondants qui ont indiqué avoir un numéro d'agrément de régime, 134 (88 %) ont donné un numéro (c'est-à-dire ont fourni une réponse autre que *zéro+, *ne sait pas+ ou *refus+). Trente-cinq pour cent des numéros d'agrément indiqués par les répondants ont pu être appariés exactement à un numéro dans le fichier des régimes de pension, tandis que 41 % ont pu être couplés à un numéro valide (par exemple, en déplaçant le point décimal ou en ajoutant un zéro en tête). En tout, 76 % des répondants ont fourni un numéro valide qui a pu être couplé à un numéro dans le fichier des régimes de pension, qui renferme d'autres données sur les régimes des répondants. (Dix répondants ont déclaré un numéro d'agrément de régime, mais ils n'avaient pas touché de salaire ou de traitement. Ils s'agissait peut-être de travailleurs autonomes.)

Pour ce qui est de la question dans laquelle on leur demandait s'ils avaient cotisé à un régime de pension agréé, 185 répondants ont répondu par l'affirmative et 174 ont donné le montant de leurs cotisations. Quant aux personnes ayant répondu par la négative, il se peut qu'elles participent à un régime, mais qu'elles n'y aient pas cotisé en 1992 (par exemple, parce qu'elles étaient en congé de maternité).

Nous n'avons pas couplé le facteur d'équivalence ni le montant des cotisations au régime de pension agréé aux numéros voulus dans le fichier des données fiscales pour examiner la qualité des données fournies à ces postes. Ce genre d'examen dépasse le champ de cette étude, mais nous pourrions peut-être le faire quand nous aurons plus de temps. Toutefois, si nous examinons la valeur moyenne, la valeur la plus basse et la valeur la plus élevée fournies à ces postes par les répondants ayant donné une réponse autre que *zéro+, *ne sait pas+ ou *refus+, on peut voir que les données sont entachées d'erreur.

Tableau 15 Réponses aux questions sur le revenu de pension

	Ensemble des répondants (total : 1 963)	Répondants ayant déclaré un salaire ou un traitement (total : 1066)
Facteur d'équivalence		
Non	1 798	913
Oui	165	153
Montant = *ne sait pas+, *refus+ ou *zéro+	3	2
Reste des oui	162	151
Cotisation à un régime de pension agréé		
Non	1 771	893
Oui	185	167
Montant = *ne sait pas+, *refus+ ou *zéro+	11	10
Reste des oui	174	157
Numéro d'agrément du régime		
Non	1 797	913
Oui	152	141
Montant = *ne sait pas+, *refus+ ou *zéro+	18	17
Reste des oui	134	124

Le montant moyen pour les 162 répondants ayant indiqué un facteur d'équivalence est de 3 561 \$, la valeur la plus basse déclarée étant de 1,20 \$ et la valeur la plus élevée, de 11 500 \$. Dans 22 des montants déclarés, les répondants ont indiqué des cents. Ces montants devant être des chiffres ronds par définition, ils sont donc faux. La cotisation maximale à un REER qu'un répondant n'ayant pas de régime

de pension d'employeur pouvait faire en 1992 était de 12 500 \$. Pour les répondants qui n'étaient pas des salariés, la cotisation maximale aurait dû correspondre au facteur d'équivalence. Or, aucun des 162 répondants ne nous a donné ce montant. Un répondant a déclaré le montant de 11 500 \$, soit la cotisation maximale pour l'année d'imposition 1991.

Pour ce qui est des cotisations aux régimes de pension agréés, la moyenne obtenue pour les 174 répondants était de 2 254 \$, la cotisation la plus basse étant de 0,54 \$ et la plus élevée, de 9 946 \$. Cinquante-cinq pour cent des répondants ont indiqué un montant qui comprenait des dollars et des cents. Ces montants sont probablement bons.

4.7 Différences entre les données recueillies selon l'approche *carnet+ ou selon une autre méthode

Dans le test 3B, les répondants ont chacun reçu un carnet avant l'interview sur le revenu et le patrimoine. Ils ont été invités à le remplir et à le garder à portée de la main en vue de l'interview. Si le carnet avait été rempli à l'avance, l'intervieweur demandait simplement au répondant (ou à l'enquêté-substitut) de lire les réponses qui y figuraient.

Si le carnet n'avait pas été rempli, l'intervieweur demandait au répondant s'il pouvait sortir sa déclaration de revenus de l'année précédente pour s'y reporter durant l'interview. Si le répondant avait sa déclaration, pour les questions portant sur le revenu, l'ordinateur affichait à l'écran les numéros de ligne qui, sur la déclaration, correspondaient à chacune des questions. Nous appelons cette méthode de collecte des données *approche déclaration de revenus+.

Dans le cas des répondants qui n'avaient pas leur déclaration de revenus, l'intervieweur faisait l'interview à l'aide de *blocs+ de questions ayant trait au revenu et à l'avoir. Il posait d'abord la question générale du bloc pour déterminer si les autres questions dans le bloc intéressaient le répondant et, s'il obtenait une réponse affirmative, il appelait à l'écran les questions détaillées sur le sujet.

Dans le test, 39 % des répondants ont rempli le carnet, 18 % ne l'ont pas fait, mais se sont reportés à leur déclaration de revenus durant l'interview et 43 % ont fait l'interview sans consulter de documents.

Fait peu surprenant, les données sur le revenu recueillies selon l'approche carnet et selon l'approche déclaration de revenus semblent de meilleure qualité que les autres¹.

Pour les données sur le patrimoine, des valeurs nettes supérieures ont été obtenues pour les répondants ayant rempli le carnet que pour les autres. Toutefois, il est difficile de savoir dans quelle mesure cela tient au fait que les personnes ayant une valeur nette élevée étaient relativement plus nombreuses à utiliser le carnet ou au fait que l'utilisation du carnet permet de réduire considérablement la sous-déclaration. Quoique également plus élevées, les valeurs nettes déclarées par les répondants qui ont consulté leur déclaration de revenus l'étaient moins, sauf que, comme on pouvait s'y attendre, un nombre relativement faible de personnes ayant une valeur nette nulle ont fourni les données selon cette méthode. Les personnes ayant une valeur nette élevée et une quantité importante de renseignements à fournir sur leurs revenus peuvent avoir jugé que l'approche carnet et l'approche déclaration de revenus étaient plus commodes. Mais il se peut également que les

Pour une évaluation plus approfondie de l'approche carnet, l'approche déclaration de revenus et l'approche blocs, voir le document de recherche n° 93-16, *Résultats du test 3B de l'EDTR : Effet du carnet*.

personnes qui ont rempli le carnet aient porté plus d'intérêt à l'enquête et aient été moins enclines à oublier certains actifs. Bien que l'on puisse interpréter les données dans un sens comme dans l'autre, il est raisonnable de supposer que l'utilisation du carnet a été utile en ce qu'elle a permis au répondant de prendre plus de temps pour répondre aux questions sur le patrimoine et pour consulter ses dossiers au besoin, et donc de déclarer des données plus complètes.

Table 16 Répartition des personnes selon la valeur nette du ménage et selon la méthode de déclaration

Valeur nette du ménage	Méthode de déclaration			
	Carnet	Déclaration de revenus	Aucun document consulté	Total
Négative	36 28 %	20 16%	73 57%	129 100%
Nulle	46 41 %	10 9%	56 50%	112 100%
1 \$ -- 9 999 \$	67 30 %	43 19%	114 51%	224 100%
10 000 \$-- 24 999 \$	60 38 %	29 18%	69 44%	158 100%
25 000 \$ -- 49 999 \$	89 35 %	47 19%	115 46%	251 100%
50 000 \$ -- 99 999 \$	141 47 %	48 16%	114 38%	303 100%
100 000 \$+	165 46 %	73 20%	122 34%	360 100%
Total	604 39 %	270 18%	663 43%	1 537 100%
Moyenne	81 312 \$	75 467 \$	55 565 \$	69 179 \$
Médiane	50 700 \$	42 200 \$	28 000 \$	40 000 \$

Toutefois, on a choisi de ne pas retenir l'approche carnet pour l'interview sur le revenu de 1994 et l'on décidera plus tard s'il faut ou non l'utiliser dans l'interview sur le revenu et le patrimoine, en se fondant sur un examen des valeurs obtenues en réponse aux questions sur le revenu. On estime que, dans l'EDTR, l'approche carnet pour la collecte de données sur le patrimoine donnera de moins bons résultats que pour la collecte de données sur le revenu. En voici les raisons : le répondant doit examiner plusieurs documents pour déterminer son avoir et sa dette et ces documents ne sont probablement pas les mêmes pour tout le monde.

5. RÉSUMÉ ET RECOMMANDATIONS

On examine actuellement la possibilité d'inclure des questions sur le patrimoine dans l'EDTR parce que cela faciliterait l'interprétation d'autres données recueillies dans cette enquête. Le but visé est de fournir des renseignements généraux qui permettront aux utilisateurs de classer les répondants selon la valeur nette du patrimoine familial. Le test de l'EDTR nous fournit certains renseignements sur la qualité des données pouvant être produites et sur les réticences des enquêtés à répondre à des questions sur le patrimoine. Grâce au test, il sera donc plus facile de décider si l'on peut inclure des questions sur le patrimoine dans l'enquête.

Voici quelques-uns des principaux résultats de l'évaluation :

- ! On a pu établir la valeur nette personnelle de 82 % des répondants et la valeur nette du ménage pour 78 % des répondants (l'avoir et la dette étant souvent partagés par les membres de la famille, la valeur nette du ménage est plus importante à des fins d'analyse).

- ! Les résultats obtenus pour la valeur nette, l'avoir et la dette semblent d'une bonne qualité du point de vue de la cohérence interne. Nous pensons en

particulier au pourcentage de personnes dans les ménages ayant une valeur nette positive (84 %), au pourcentage de personnes dans les ménages ayant une valeur nette négative (8 %) et au fait que les ménages qui ont un avoir élevé ont généralement une dette élevée tandis que les ménages qui ont un avoir peu élevé ont généralement une dette peu élevée.

- ! Toutefois, compte tenu du pourcentage relativement important de personnes ayant indiqué ni avoir ni dette (7 %), une certaine sous-déclaration est à craindre.

- ! La valeur nette croît beaucoup avec le nombre d'adultes dans le ménage et selon la présence de personnes de 65 ans et plus. La répartition de la richesse est beaucoup plus inégale parmi les ménages où il y a des personnes âgées que parmi ceux où il n'y en a pas.

- ! La valeur nette moyenne et la valeur nette médiane du patrimoine des ménages dans le sud de l'Ontario sont bien supérieures à celles enregistrées à Terre-Neuve. La répartition du patrimoine est beaucoup plus inégale dans le sud de l'Ontario.

- ! Il y a très forte corrélation entre le revenu annuel total du ménage et la valeur nette du patrimoine du ménage.

- ! La comparaison du montant de l'hypothèque et de la valeur nette du logement et des fréquences dans le sud de l'Ontario et à Terre-Neuve donne des résultats qui semblent raisonnables. La proportion importante de ménages ayant purgé leur hypothèque à Terre-Neuve est compatible avec le résultat selon lequel le rapport hypothèque/valeur nette du

logement est supérieur pour les logements de moindre valeur dans les deux régions étudiées.

- ! Les personnes dans les ménages ayant des revenus de placements étaient fortement concentrées dans les ménages ayant une valeur nette très élevée.
- ! Le nombre de personnes dans les ménages possédant un FERR ou ayant fait un placement en vue de l'acquisition d'une rente est très peu élevé et il est inférieur au nombre de personnes ayant parmi leurs sources de revenu une rente ou des prestations d'un FERR.
- ! Environ 15 % des répondants ayant touché un salaire ou un traitement dans l'année précédant l'essai ont déclaré avoir cotisé à un régime de retraite offert par leur employeur. La proportion des répondants ayant indiqué le numéro d'agrément de leur régime et leur facteur d'équivalence était également de 15 % dans chaque cas.

L'évaluation révèle qu'il pourrait y avoir une certaine sous-déclaration, qui serait parfois importante. Pourtant les données semblent de bonne qualité si l'on en juge par les résultats de l'évaluation de la cohérence interne. Toutes les suppositions ont été confirmées, bien que l'on n'ait pu évaluer beaucoup de chiffres absolus et de fréquences à l'aide de sources de données indépendantes. Par conséquent, il ne faut pas écarter la possibilité d'inclure des questions sur le patrimoine en vue d'accroître le nombre d'analyses pouvant être effectuées à partir des autres données de l'EDTR.

La décision d'inclure des questions sur le patrimoine au cours d'une ou de deux vagues seulement dans chaque panel de l'enquête permettra de réduire le fardeau de réponse, sans vraiment compromettre l'utilité des données sur le patrimoine. Le

but visé est d'avoir une idée générale de la richesse relative des ménages, sans entrer chaque année dans le détail de la variation de l'avoir et de la dette. Si l'on veut évaluer de façon détaillée les changements dans le bien-être économique, c'est le revenu annuel qui doit servir de mesure, pas le patrimoine.

Les résultats obtenus aux questions sur les régimes de pension agréés montrent que bien des répondants ne savaient pas s'ils bénéficiaient de tels régimes ou s'ils y avaient cotisé durant l'année précédant l'essai. L'interview directe ne permet peut-être pas d'obtenir efficacement des renseignements permettant d'estimer la valeur des régimes de pension. D'autres travaux vont devoir être faits sur la façon de mesurer cet important élément d'actif.

6. BIBLIOGRAPHIE

Allen, M., D. Deslauriers. *Résumé des Observations Formulées par les Intervieweurs et les Observateurs du Bureau Central -- Test de Mai 1993*, publication n° 93-12, Série de documents de recherche de l'EDTR, Statistique Canada, 1993.

Lavigne, M., S. Michaud, J. Pottle. *Aspects qualitatifs de la collecte du Test 3B de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*, publication n° 93-11, Série de documents de recherche de l'EDTR, Statistique Canada, 1993..

Fournier E., D. Lutz. *Analyse du Test 3B : Évaluation du Carnet de l'EDTR*, publication n° 93-16, Série de documents de recherche de l'EDTR, Statistique Canada, 1993.

Statistique Canada. *La répartition de la richesse au Canada, 1984*.
Publication n° 13-580.

Statistique Canada. *Régimes de pensions au Canada, le 1^{er} janvier 1993*.
Publication n° 74-401.

Juster, T.F., K.A. Kuester. "Differences in the Measurement of Wealth, Wealth Inequality and Wealth Composition Obtained from Alternative U.S. Wealth Surveys", *Review of Income and Wealth*. Série 37, Numéro 1, Mars 1991, pp. 33-62.